



SOYEZ FORCE DE PROPOSITION POUR VOTRE RETRAITE

Résultats de l'enquête
réalisée auprès de 2 128 participants
- Mai 2025 -



Les infirmières et les infirmiers
libéraux doivent pouvoir
partir plus tôt à la retraite
et bénéficier d'une retraite
décente et de prestations
dignes !

ÉDITO

Convergence Infirmière vous donne la parole aussi souvent que possible. Car c'est grâce à vous que nous pouvons faire remonter les réalités du terrain, grâce à vous que nous pouvons agir. **Alors que les élections de la Carpimko auront lieu du 24 juin au 8 juillet, nous avons souhaité vous consulter au sujet de nos retraites et de nos prestations maladie, invalidité, maternité.** Cela nous a semblé d'autant plus indispensable que **notre syndicat représentatif est régulièrement contacté par des infirmières et des infirmiers libéraux** qui font état de problématiques diverses rencontrées avec la Carpimko, d'interrogations ou de propositions.

Vous êtes plus de 2 000, exerçant dans toutes les régions de l'Hexagone et des Outremer à avoir répondu à cette consultation dont les résultats sont particulièrement instructifs. Nous vous remercions de nous avoir fait part de vos commentaires. **Vous êtes près de la moitié des répondants à nous avoir fait part de vos difficultés à joindre la Carpimko.** Parce qu'il s'agit d'apporter aide, soutien et écoute à des infirmières et des infirmiers libéraux traversant des situations difficiles, notre Caisse doit être facilement accessible avec des délais de réponse courts. **Pire, vous êtes près d'un tiers à n'avoir pas obtenu de réponse malgré parfois de multiples tentatives et près de 30% à avoir renoncé à vos droits ! Plus de 98% d'entre vous affirmez à juste titre que la retraite à 67 ans n'est pas raisonnable pour les IDEL.** En effet, **vous êtes une écrasante majorité**

à souffrir de troubles musculosquelettiques et à être impactés psychologiquement par votre activité professionnelle. Les spécificités de notre profession doivent être véritablement reconnues. **La pénibilité de notre métier doit être prise en compte pour abaisser l'âge de départ.** Il est inadmissible que nous ayons jusqu'à 7 ans d'espérance de vie de moins que celles et ceux que nous soignons. Notre profession est plus que jamais frappée par les burn-outs, les arrêts maladies, les invalidités. Malgré contexte, **nos pensions de retraite demeurent très faibles, trop faibles** au regard de notre investissement professionnel et des sacrifices consentis. **Les infirmières et les infirmiers libéraux doivent non seulement pouvoir partir plus tôt à la retraite mais aussi bénéficier d'une retraite décente** et de prestations dignes !

La Carpimko, l'État, le Gouvernement, les élus doivent apporter un légitime soutien à une profession qui souffre et qui est présente tous les jours de l'année auprès des patients. **Pour reprendre la main sur votre retraite, sur votre avenir, il est vital de voter entre le 24 juin au 8 juillet.** Au-delà du scrutin de la Carpimko, **notre mobilisation massive est fondamentale à l'approche de l'ouverture des négociations conventionnelles avec la CNAM.** 16 ans que la plupart de nos actes courants n'ont pas été revalorisés... **La hausse de notre retraite passe aussi par la hausse de nos revenus !** Nous avons plus que jamais besoin de vous pour faire aboutir vos revendications.



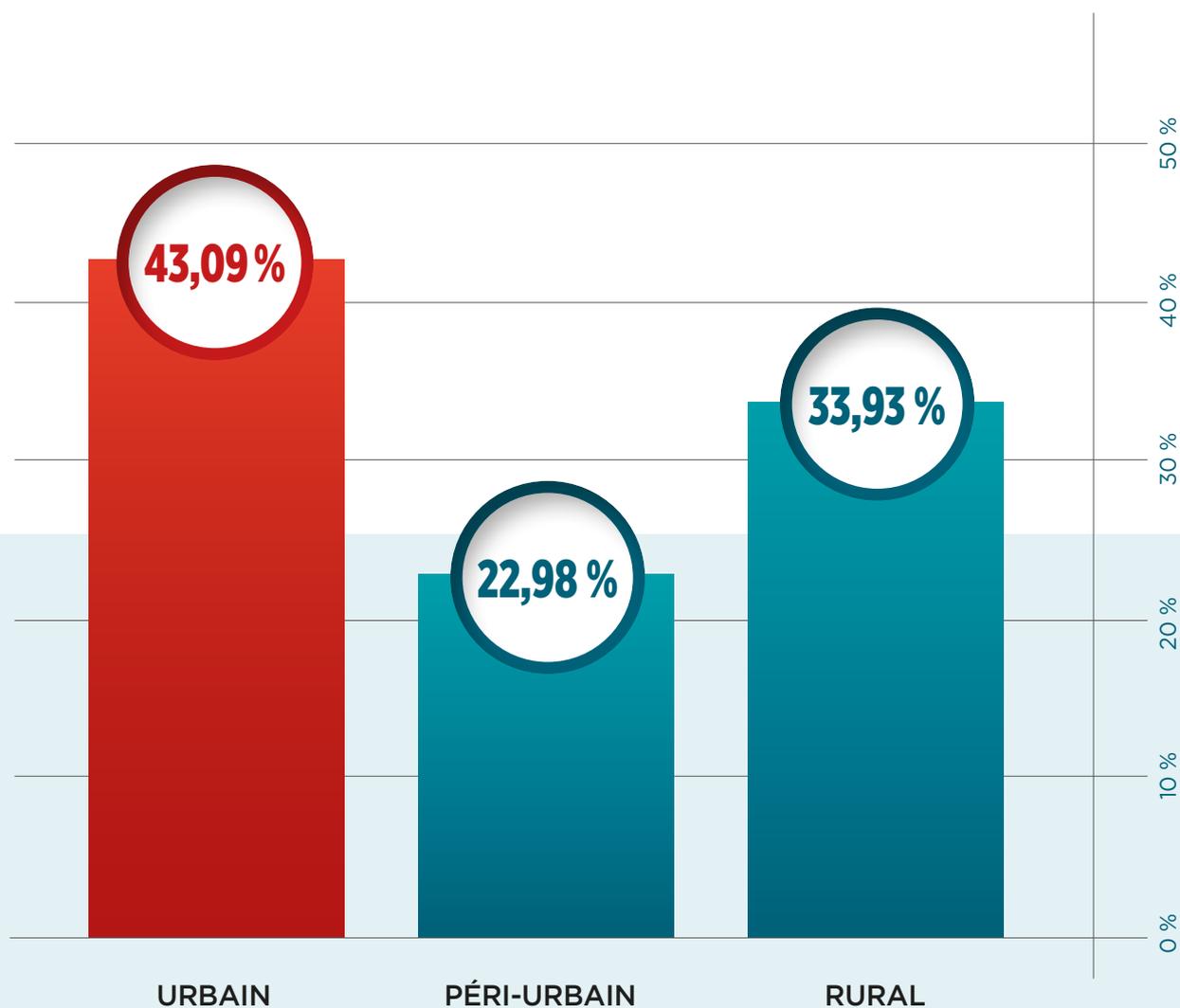
Ghislaine SICRE,

Présidente de Convergence Infirmière

1

Dans quel secteur exercez-vous ?

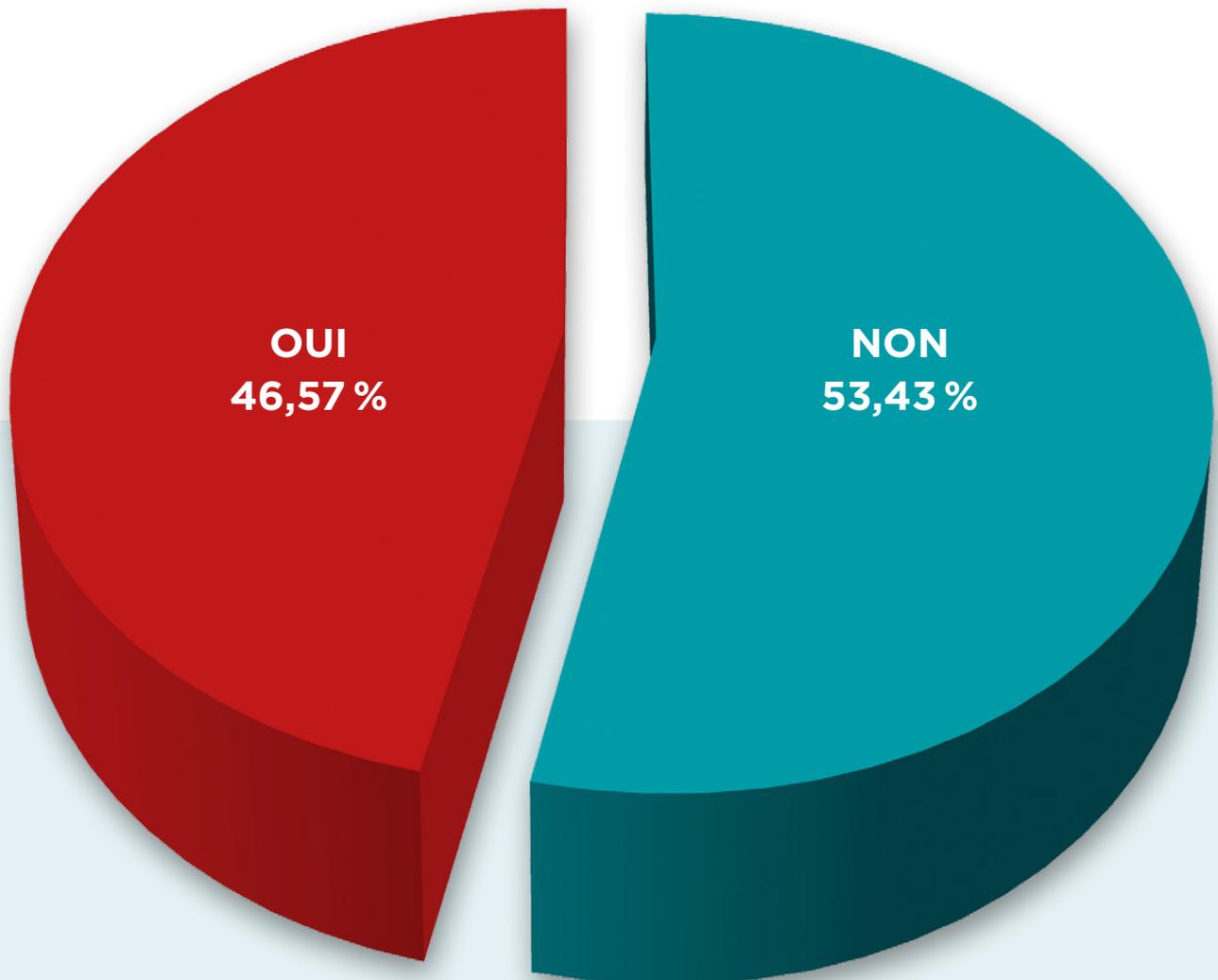
Réponses obtenues : 2 128 / Question ignorée : 0



2

Avez-vous déjà eu des difficultés à contacter la Carpimko ?

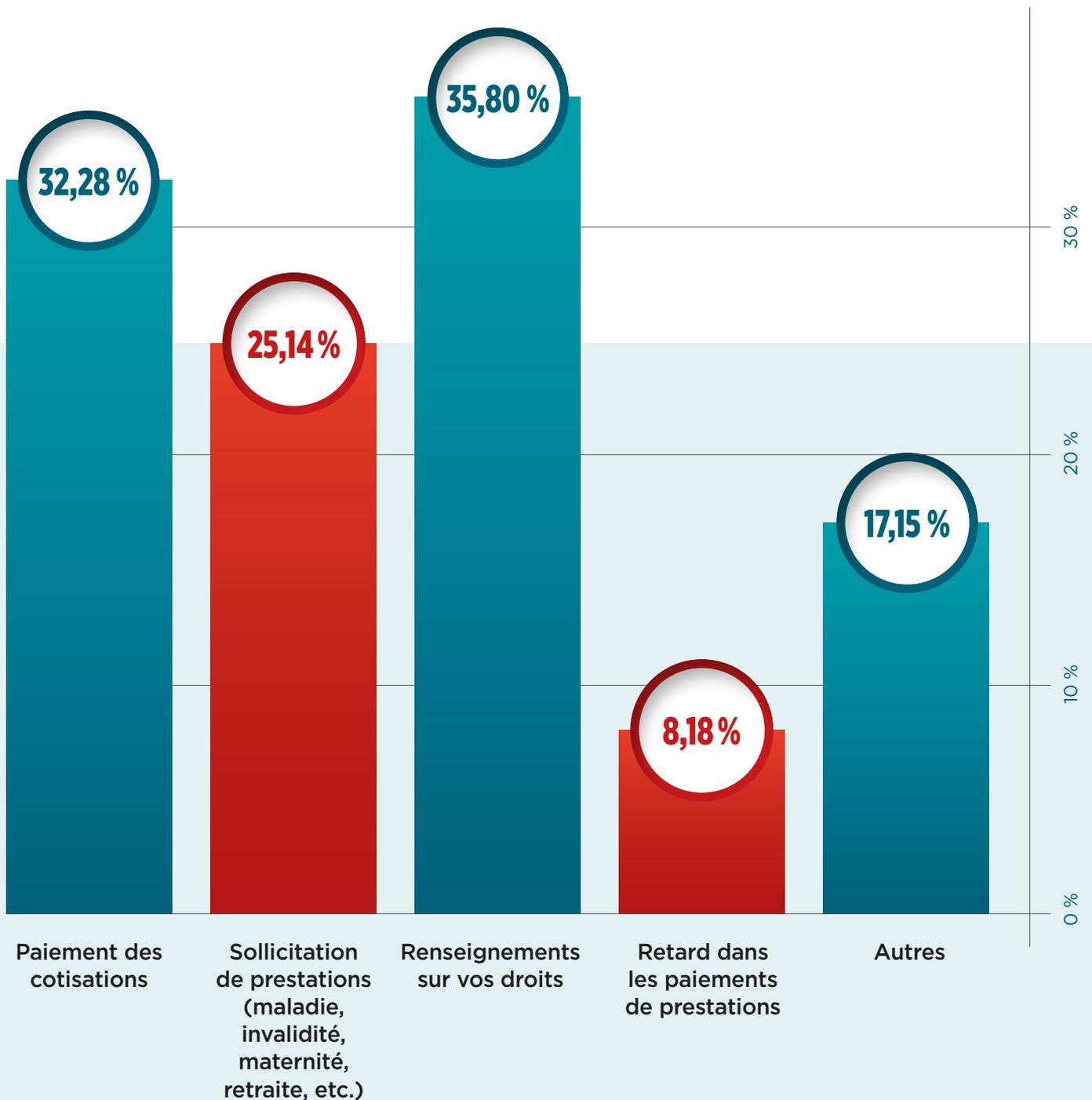
Réponses obtenues : 2 128 / Question ignorée : 0



3

Que concernait votre demande ?

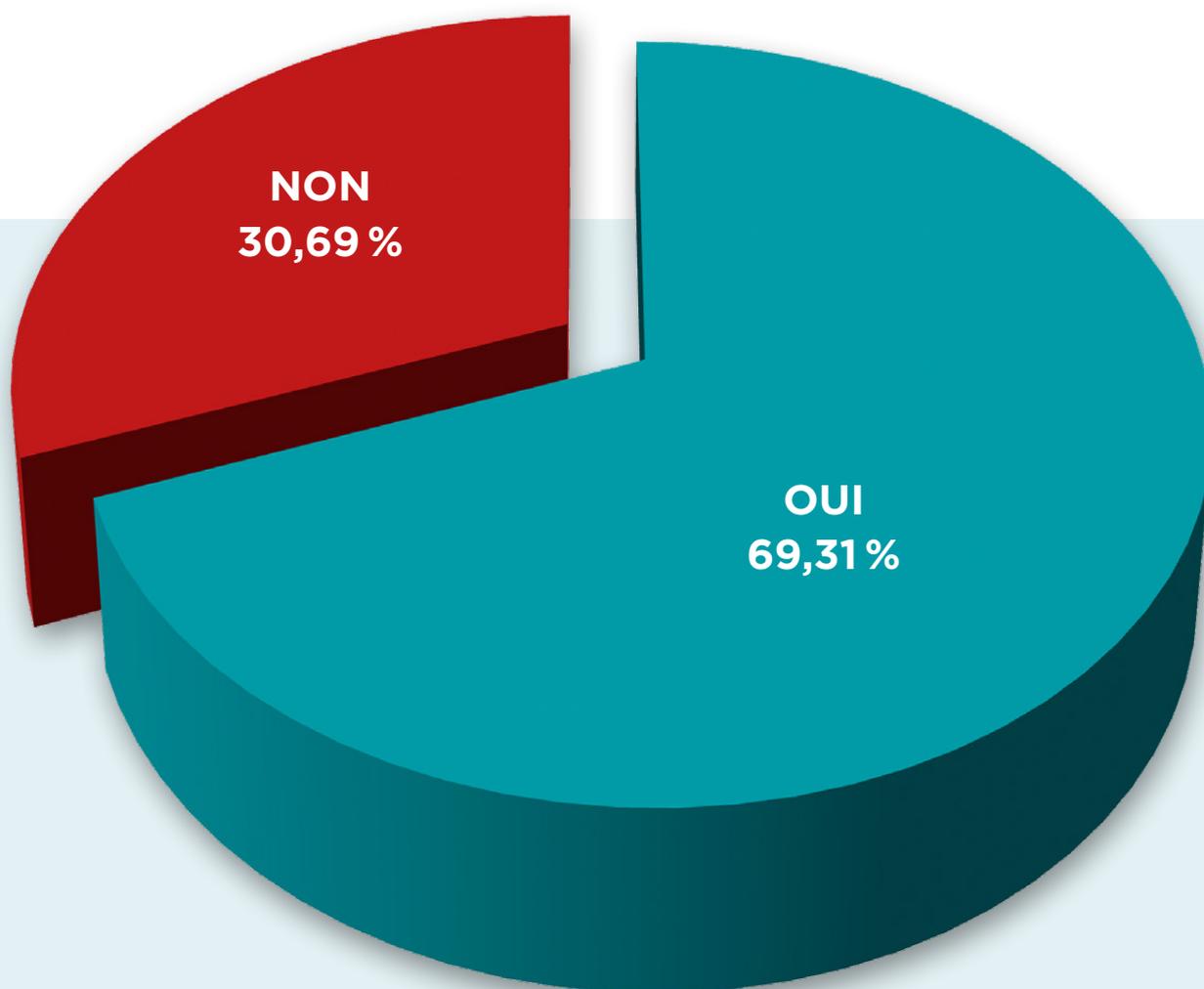
Réponses obtenues : 2 017 / Question ignorée : 111



4

Avez-vous obtenu une réponse de la Carpimko ?

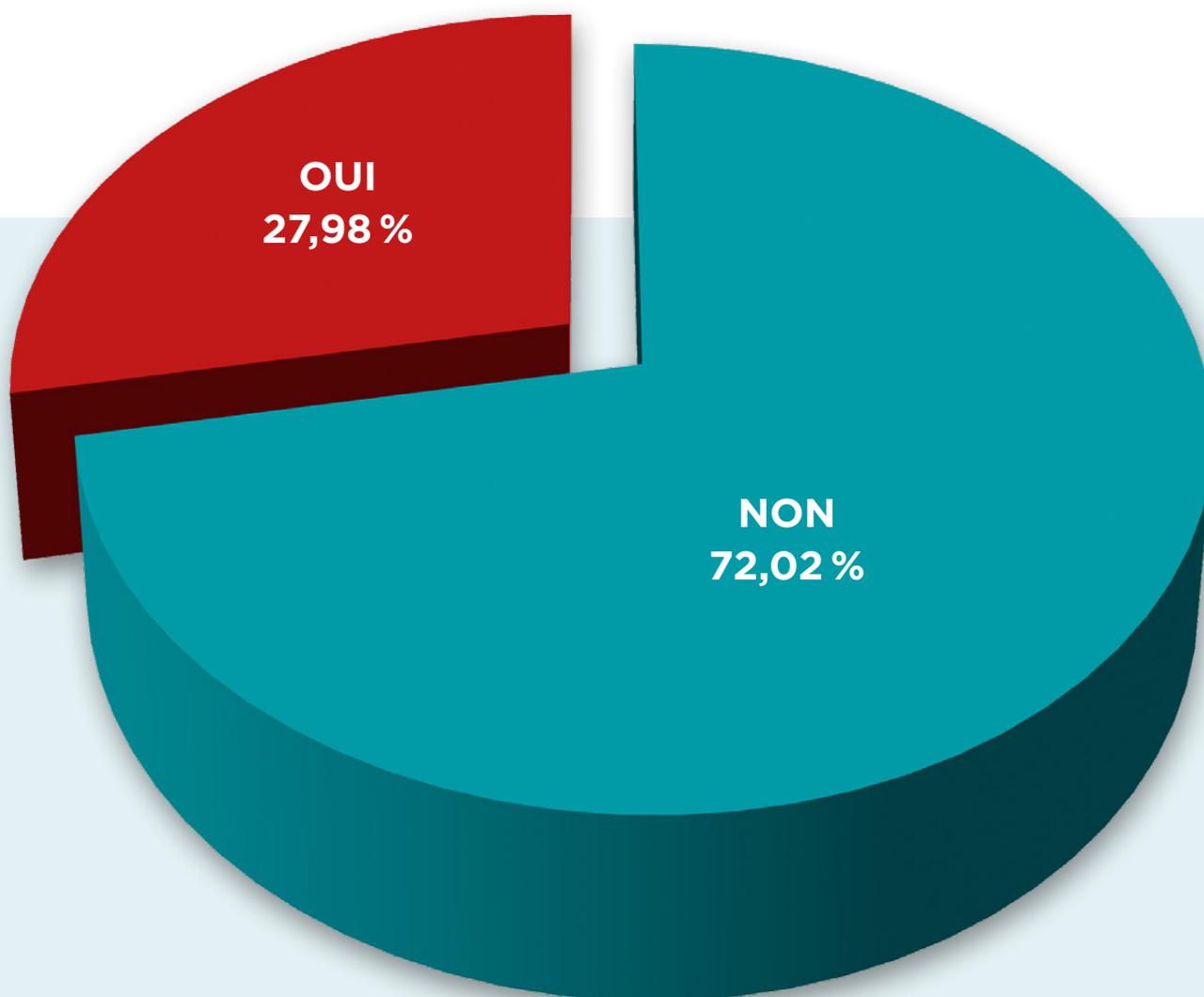
Réponses obtenues : 2 128 / Question ignorée : 0



5

Avez-vous renoncé à certains de vos droits ?

Réponses obtenues : 629 / Question(s) ignorée(s) : 1 499



6

À quels droits avez-vous renoncé ? Quelles réponses n'avez-vous pu obtenir ?

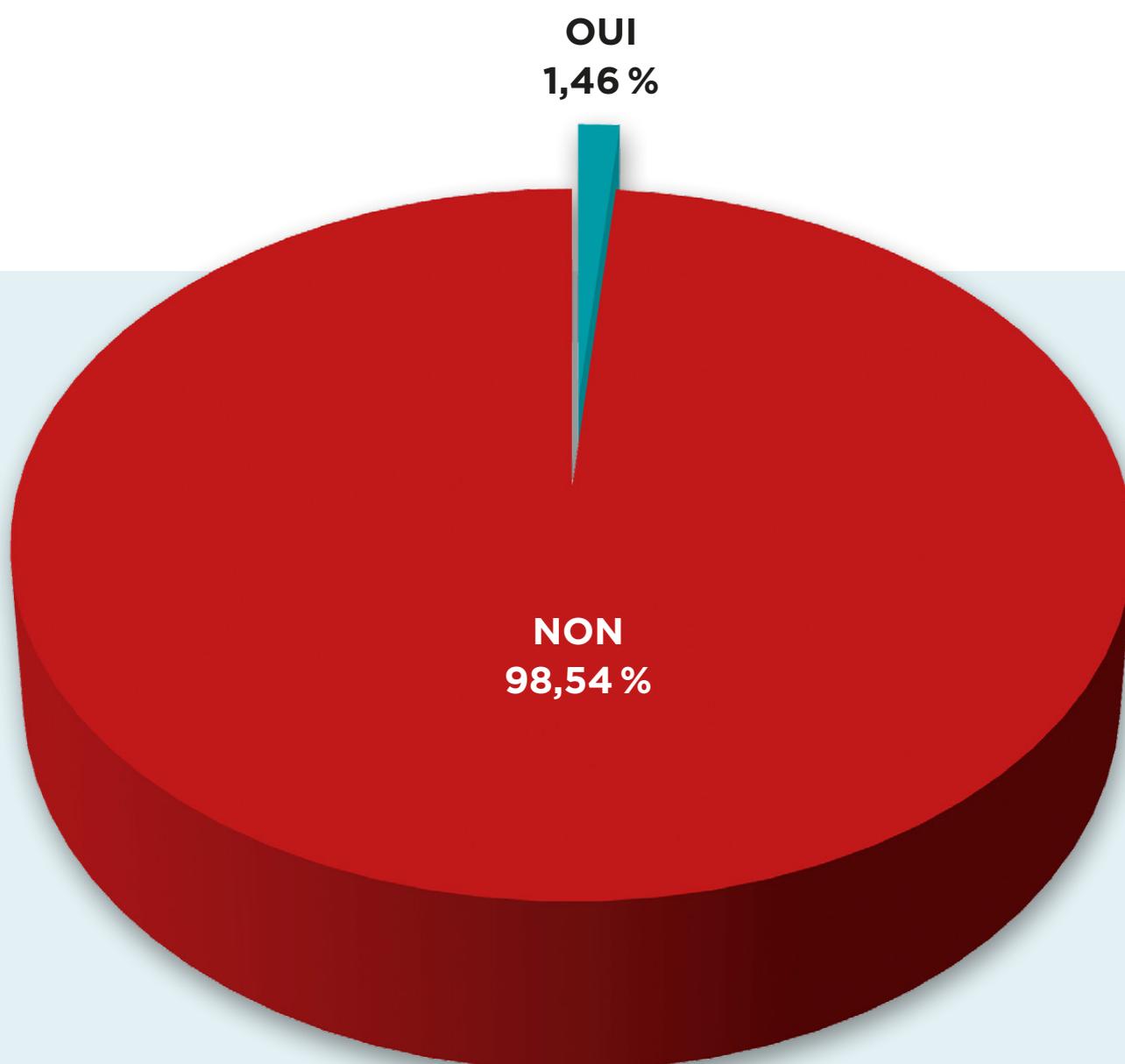
Réponses obtenues : 123 / Question ignorée : 2 005

- « Indemnités journalières »
- « Renseignements retraite »
- « Aide financière »
- « Réévaluation de l'âge de départ en retraite »
- « Prestation de lié à mon arrêt de travail »
- « Rachat de trimestres manquants »
- « Congé maternité »
- « Indemnités liées à la charge d'un enfant pendant un arrêt maladie pour cancer »
- « Étalement cotisations »
- « Allocation invalidité »
- « Indemnités maladie. Le dossier n'est pas traité depuis plus de 4 mois. Incapacité de joindre le service par téléphone et ne répondent pas non plus par messagerie »
- « Mi-temps thérapeutique »

7

Considérez-vous que l'âge de départ à la retraite à 67 ans pour les IDEL est raisonnable ?

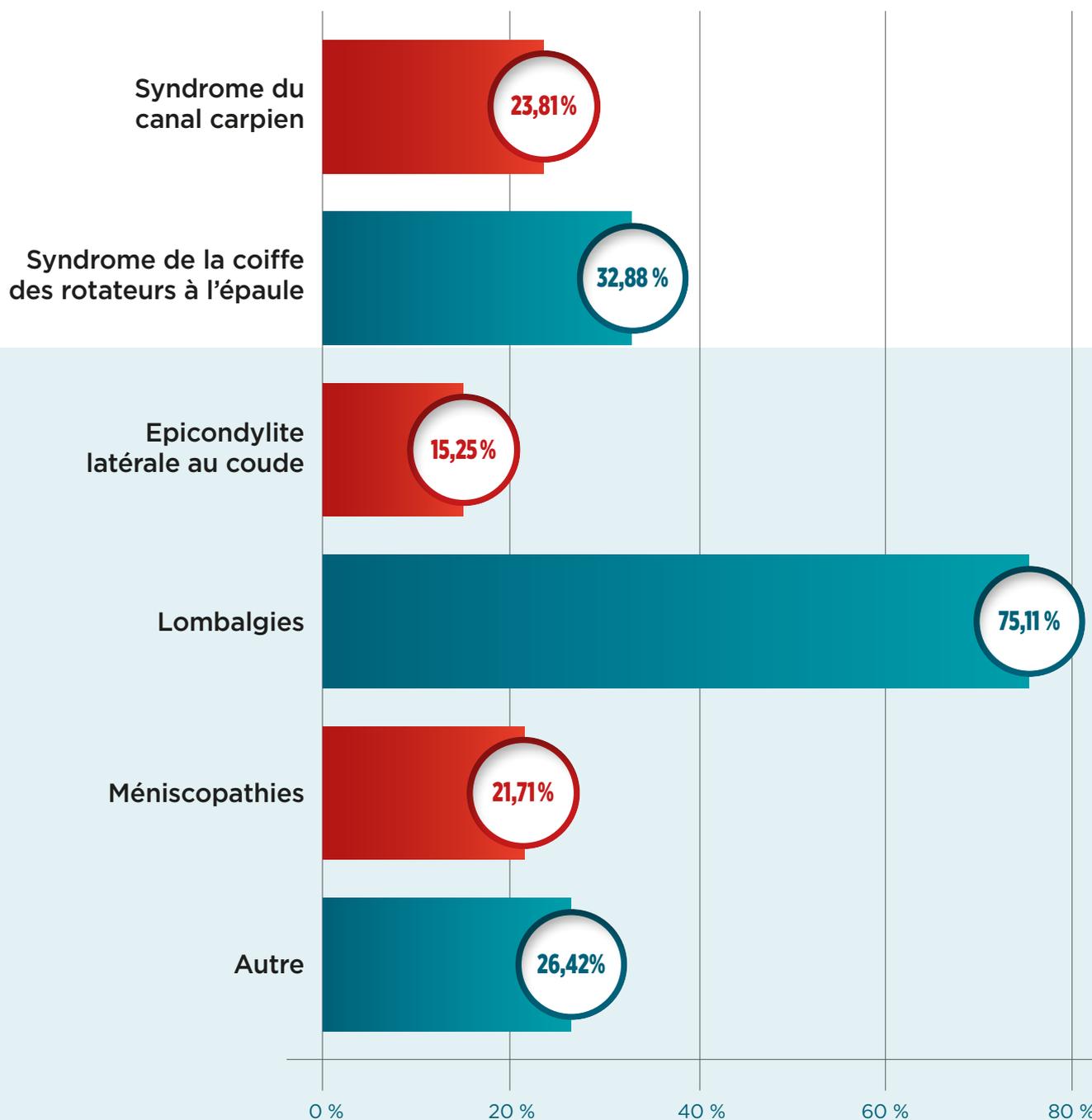
Réponses obtenues : 2 049 / Question(s) ignorée(s) : 79



8

Êtes-vous concerné.e par des troubles musculo-squelettiques ?

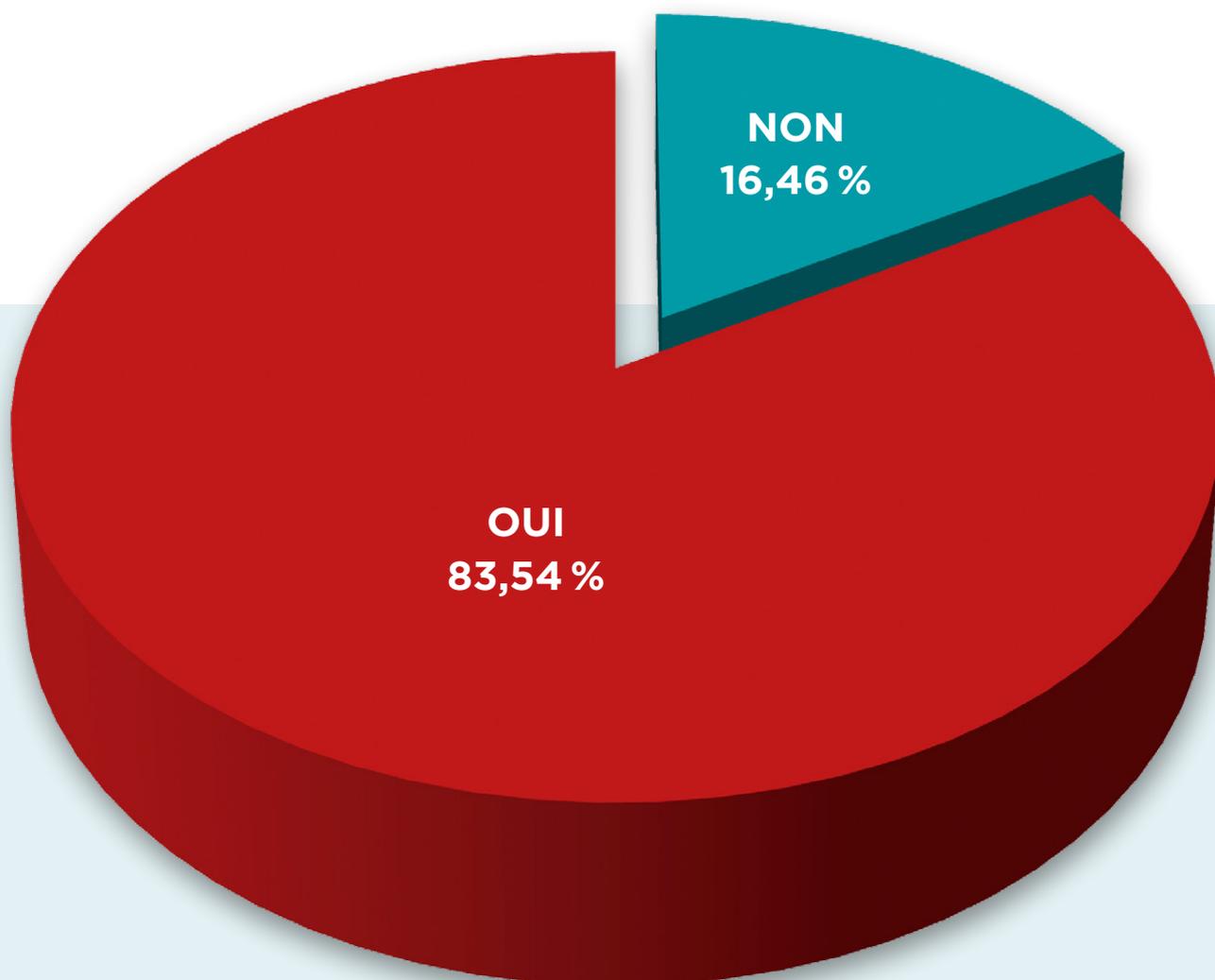
Réponses obtenues : 1 764 / Question ignorée : 364



9

Êtes-vous impacté.e psychologiquement par votre métier ?

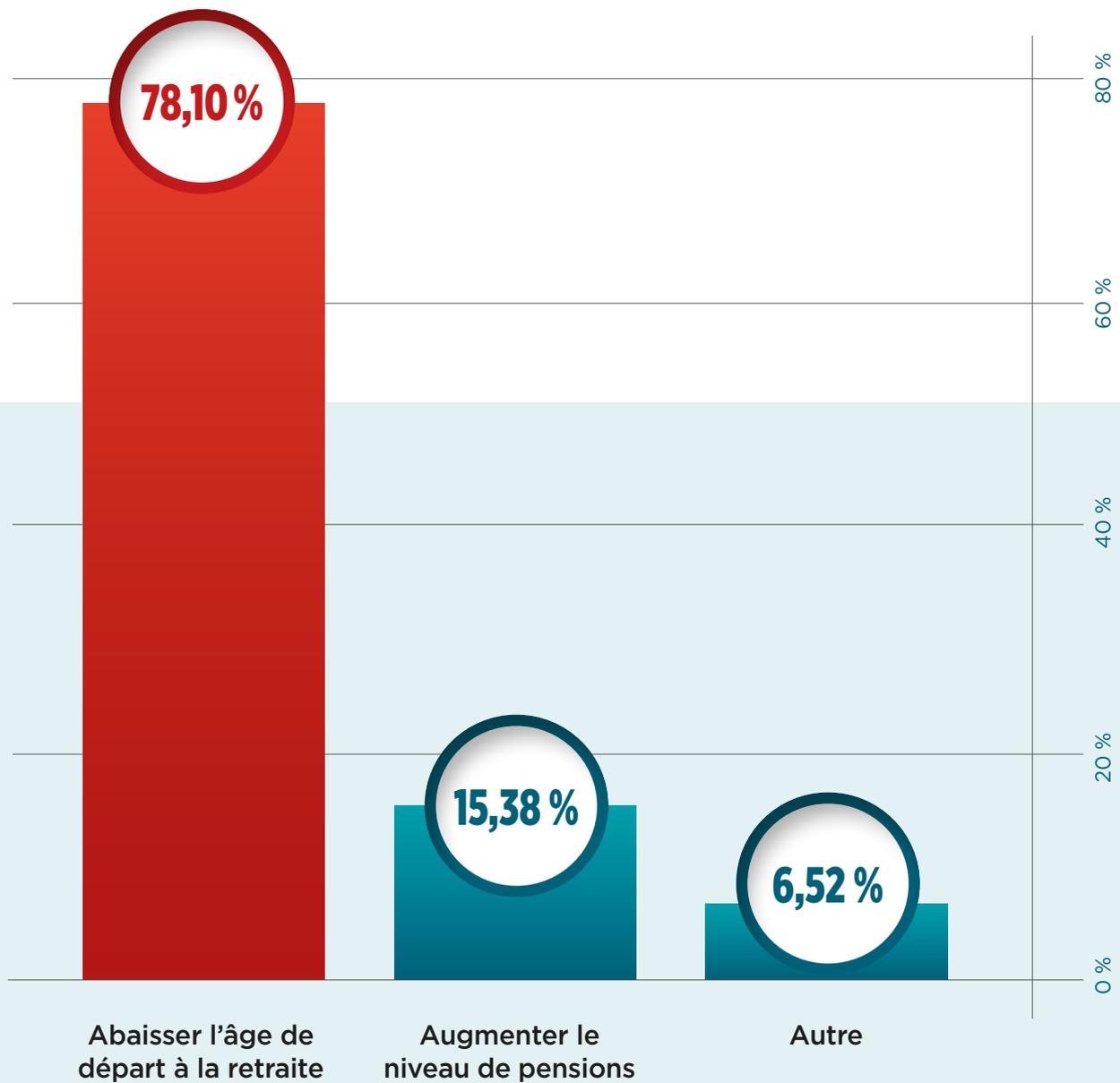
Réponses obtenues : 2 054 / Question ignorée : 74



10

Considérez-vous que la pénibilité doit-être prise en compte pour ?

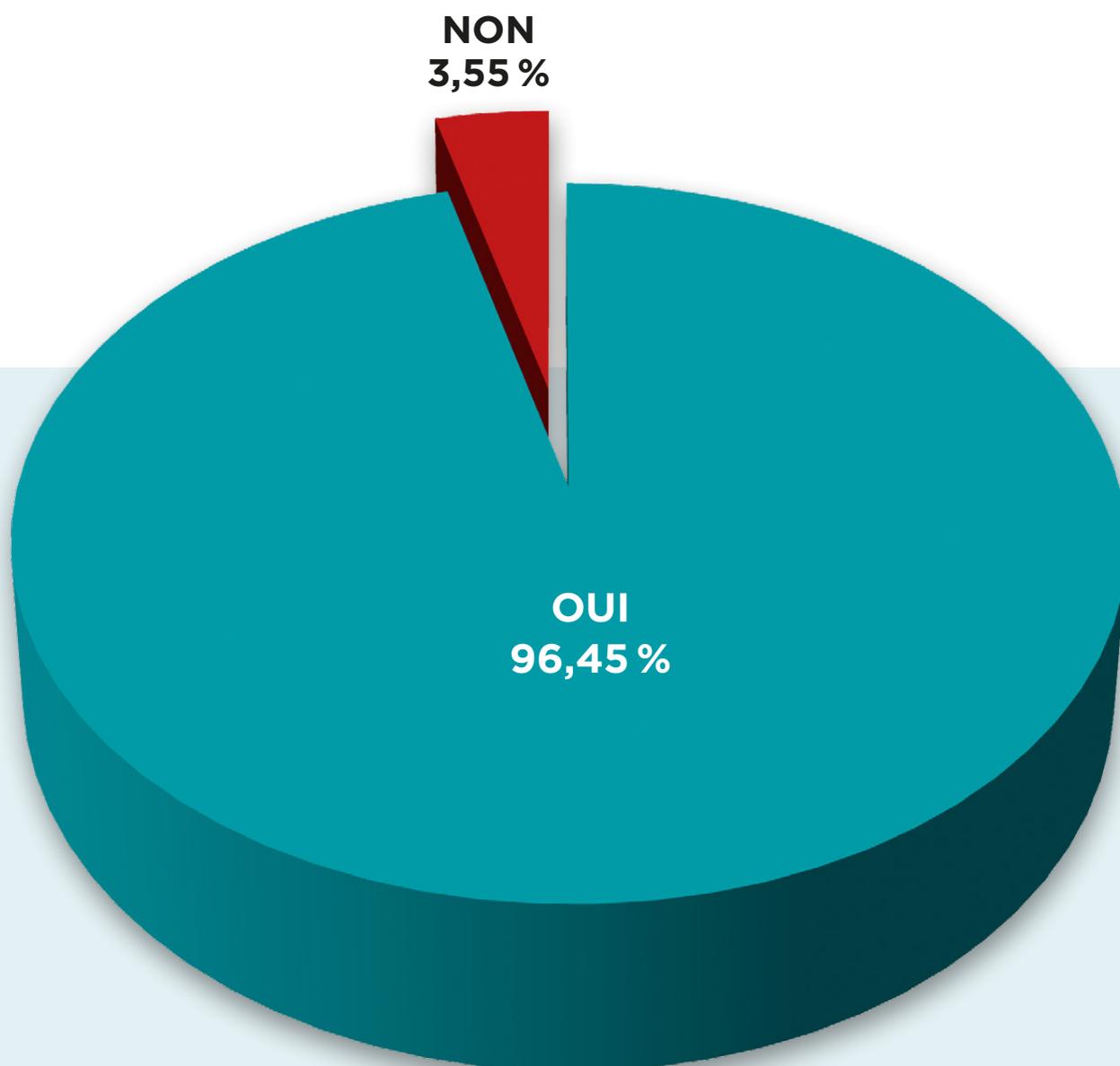
Réponses obtenues : 2 055 / Question ignorée : 73



11

Êtes-vous favorable à la proposition de Convergence Infirmière : départ en retraite à taux plein à 62 ans et retraite progressive dès 60 ans

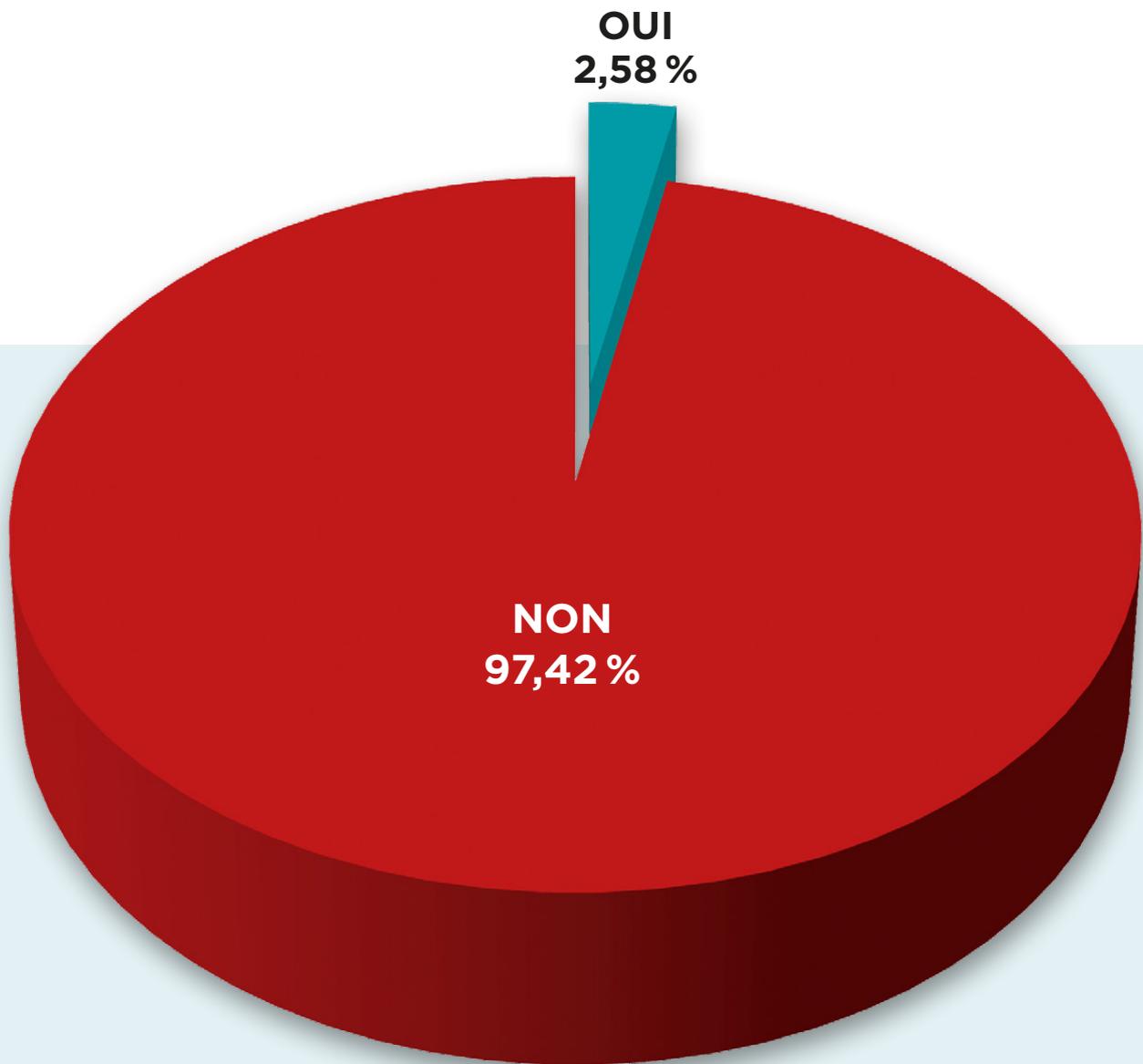
Réponses obtenues : 2 056 / Question ignorée : 72



12

Considérez-vous que le niveau de pension de retraite est suffisant au regard des cotisations versées ?

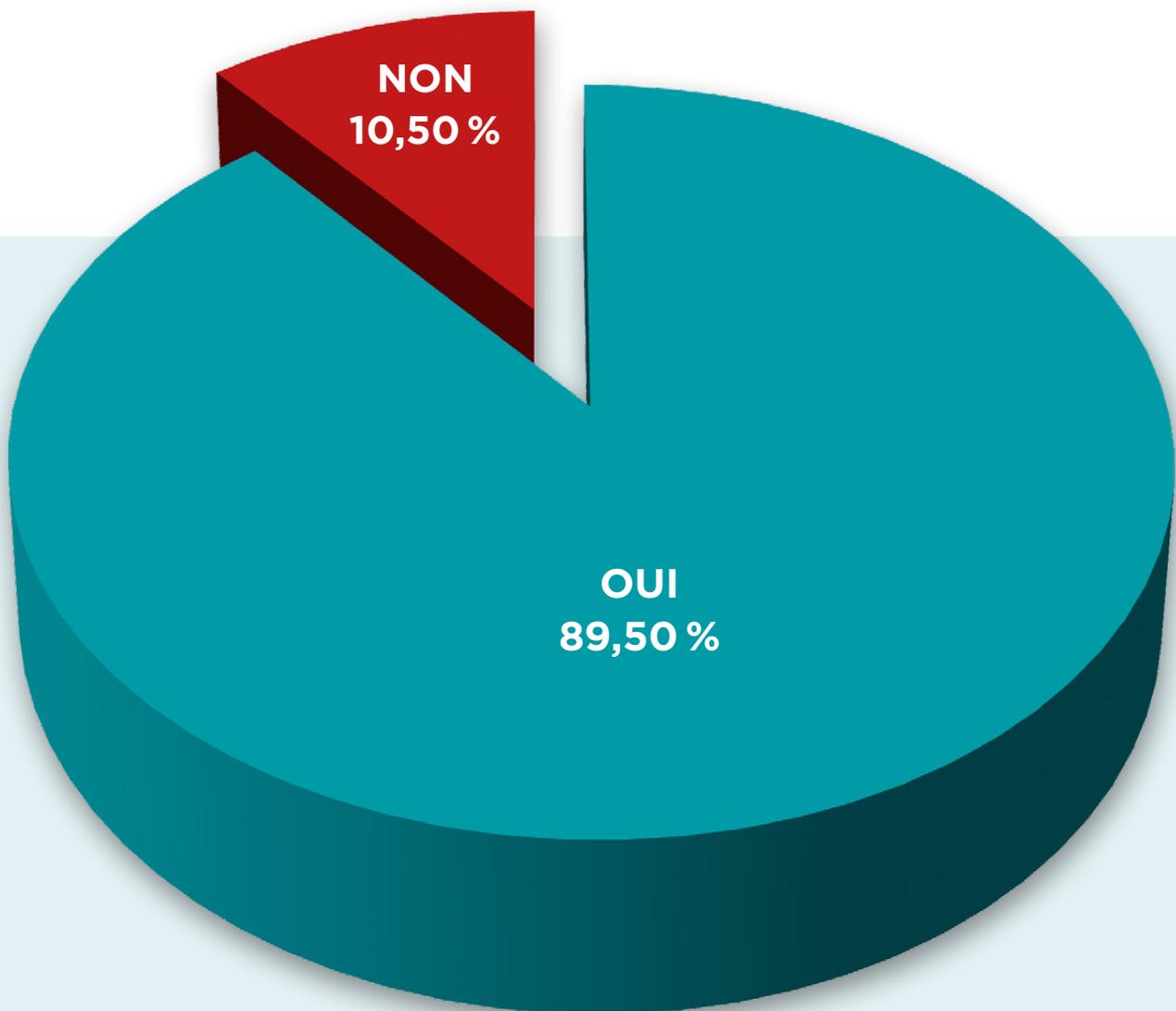
Réponses obtenues : 2 054 / Question ignorée : 74



13

Êtes-vous favorable à la mise en place d'une retraite complémentaire par capitalisation sur la base de versements volontaires des IDEL et également abondée par la solidarité nationale ?

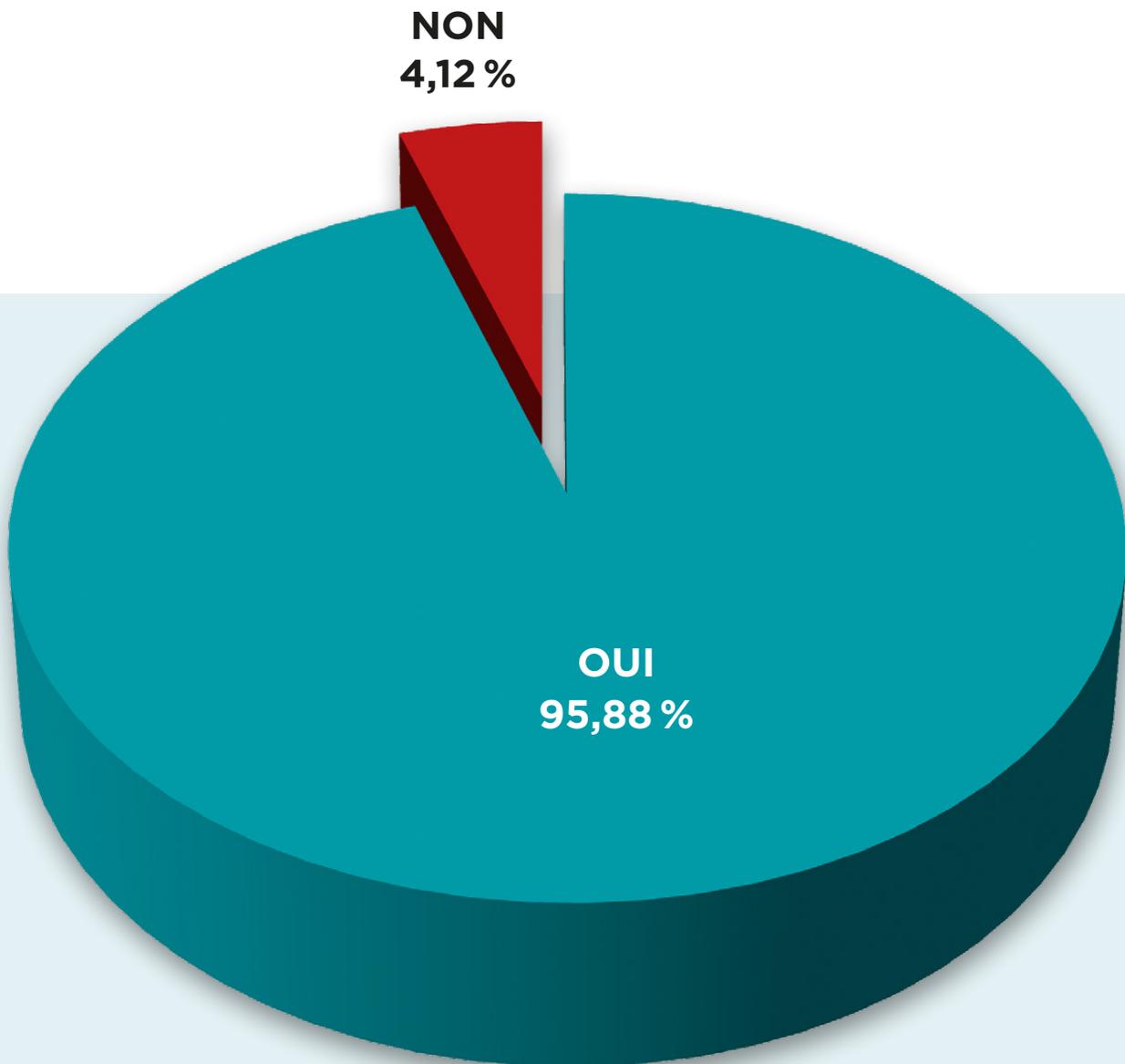
Réponses obtenues : 2 038 / Question ignorée : 90



14

Êtes-vous favorables à la mise en place d'un fond d'État pour garantir la pérennité de nos contrats de prévoyance et de santé afin d'en limiter la hausse des tarifs ?

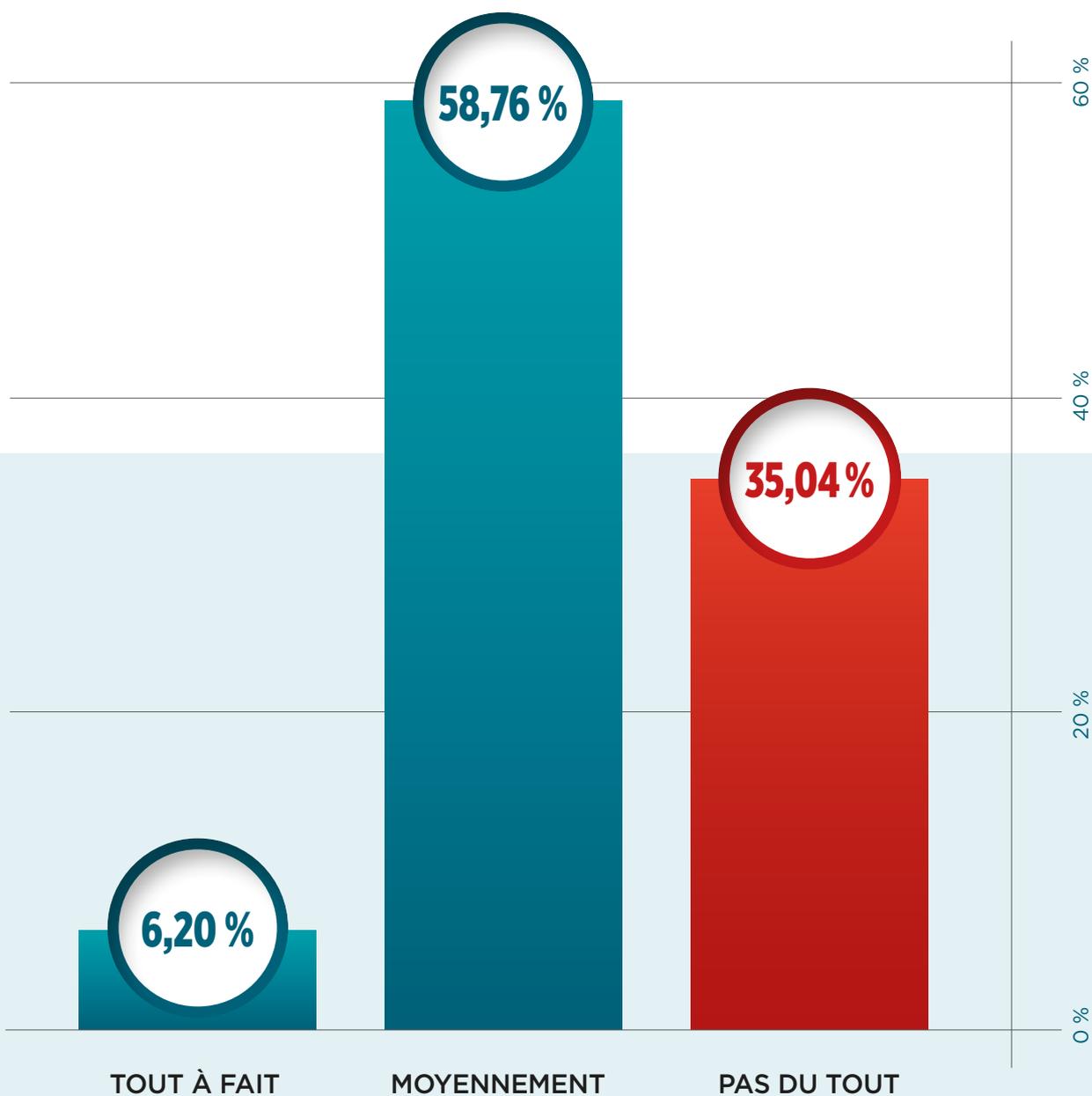
Réponses obtenues : 2 016 / Question ignorée : 112



15

Êtes-vous globalement satisfait du fonctionnement de la Carpimko ?

Réponses obtenues : 2 015 / Question ignorée : 113



16

Vos motifs d'insatisfaction concernant le fonctionnement de la Carpimko

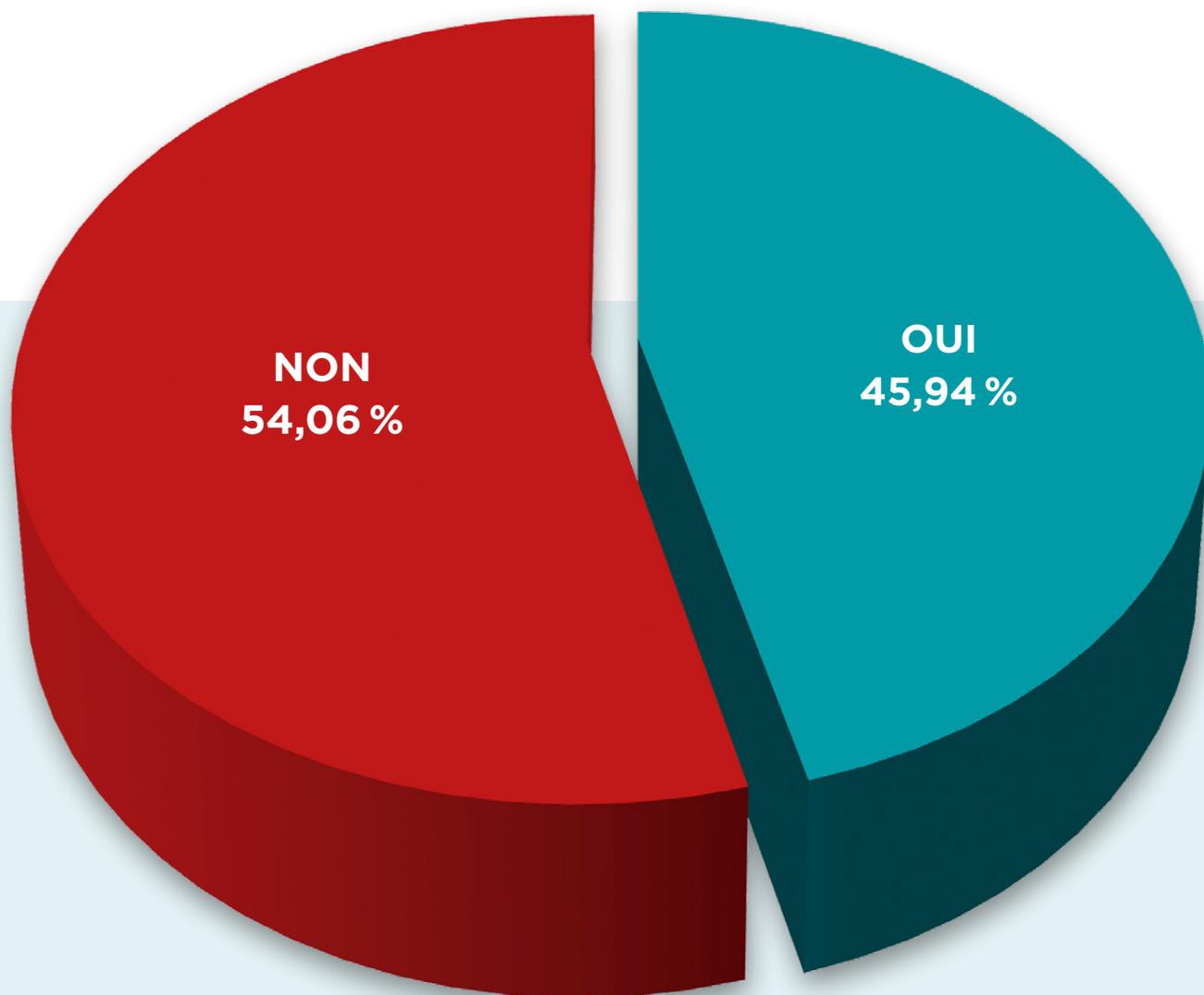
Réponses obtenues : 593 / Question ignorée : 1 535

- « Des cotisations beaucoup trop élevées par rapport aux versements que l'on touchera une fois à la retraite »
- « Départ à la retraite trop tardif et entraînant un risque d'accidents, de maladies et de décès prématuré »
- « Impossible de les contacter. Tout ne se fait pas messagerie sur le site. Les réponses obtenues sont lapidaires. »
- « Deux mois de retard pour paiement des indemnités journalières maladie »
- « Très peu de communication et d'explication, particulièrement à l'installation »
- « Leur nouvelle réforme de janvier 2025 où ils veulent que les infirmiers en invalidité se reconvertissent alors qu'ils ont payé toute leur carrière pour bénéficier d'une invalidité »
- « Démarches fastidieuses, opacité des calculs »
- « Pas de considération pour la pénibilité »
- « J'ai mis 2 ans à avoir mes identifiants et pouvoir accéder à mes cotisations ».
- « Difficile à joindre téléphoniquement horaires restreints »
- « Pour mon congé maternité, j'ai dû prendre sur mon épargne personnelle pour m'en sortir »
- « Site inadapté aux problèmes : choix de rubriques ciblé, pas de possibilité de laisser un mail libre, pas de réponse aux questions posées »
- « S'entendre répondre quand on dit qu'on a un cancer, que ce n'est pas la peine de raconter sa vie, est un peu dur à entendre »
- « Plus de 17 appels pour avoir des personnes qui sont incapables de vous diriger vers la bonne démarche »

17

Avez-vous voté lors de dernières élections Carpimko ?

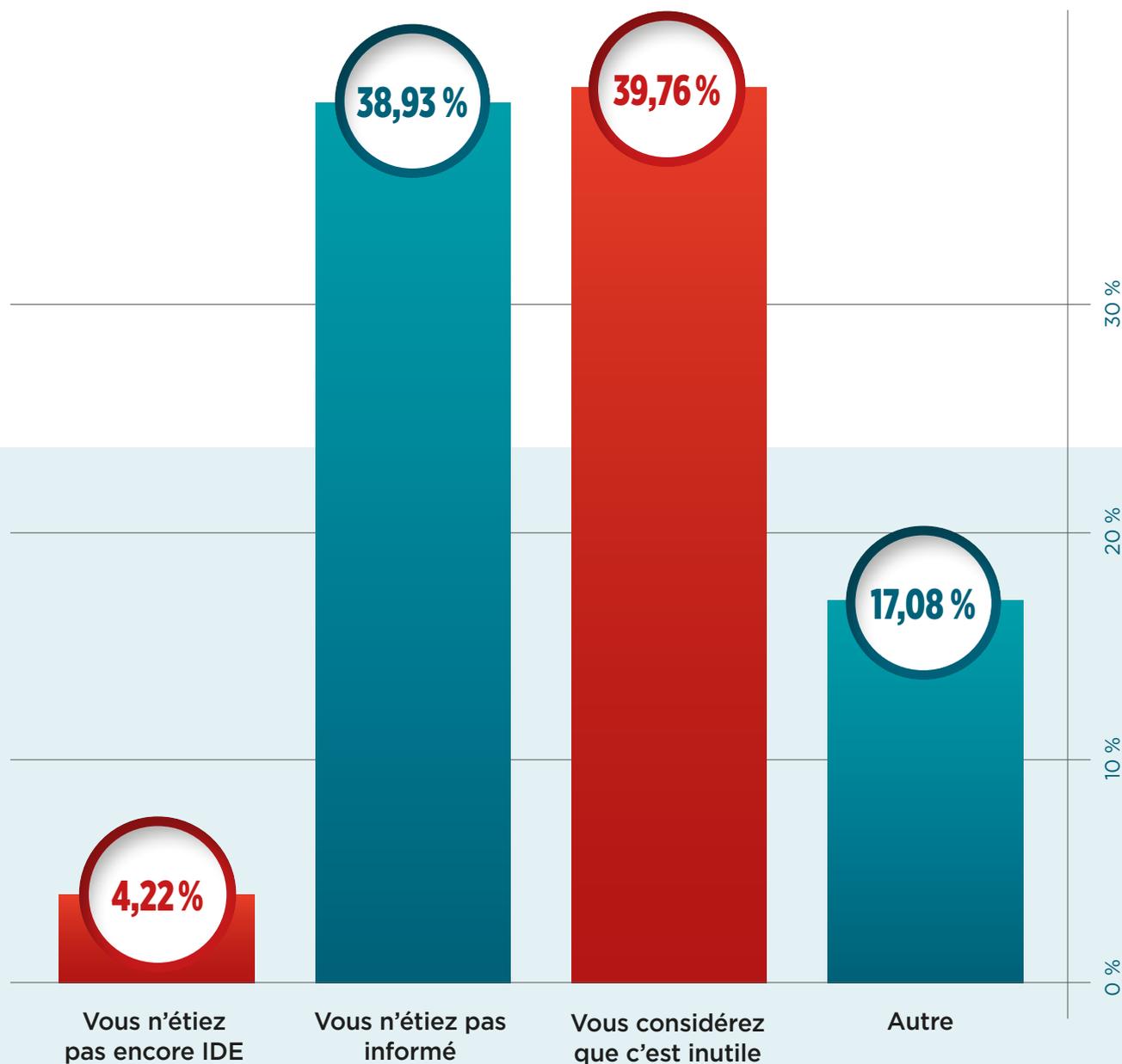
Réponses obtenues : 2 009 / Question ignorée : 119



18

Pourquoi ?

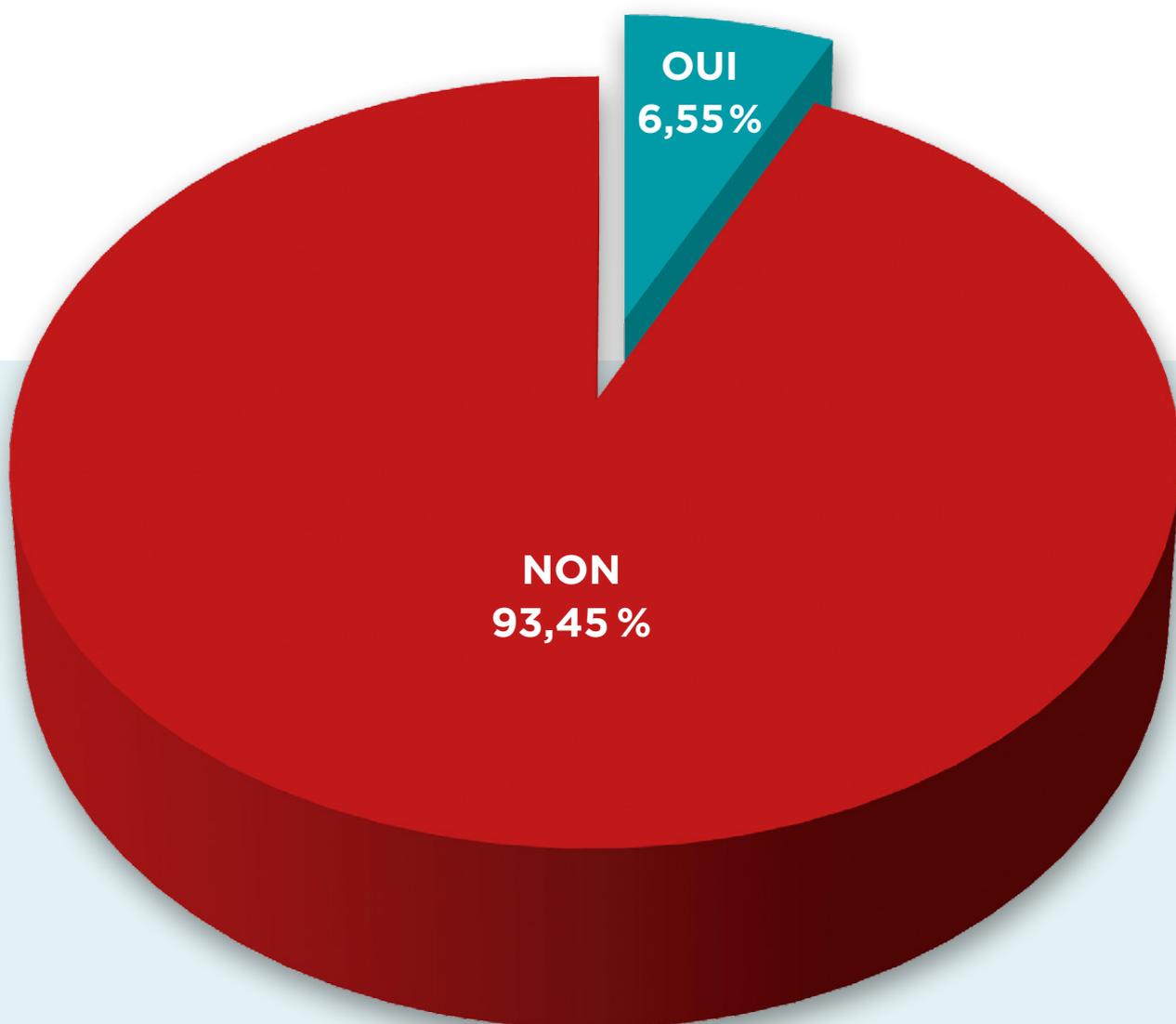
Réponses obtenues : 1 089 / Question ignorée : 1 039



19

Connaissez-vous vos représentants à la Carpimko ?

Réponses obtenues : 1 969 / Question ignorée : 159





Pour reprendre la main sur votre retraite, sur votre avenir, il est vital de voter entre le 24 juin au 8 juillet



Convergence infirmière

LIBÉRALE AVANT TOUT

CONVERGENCE INFIRMIÈRE

149 avenue du Golf, Green Park

Bâtiment B, porte 4

34670 BAILLARGUES

Tél. : 04 99 13 35 05

Mail : contact@convergenceinfirmiere.com

convergenceinfirmiere.com